



Visite officielle de la Cour de justice de l'Union européenne en Pologne

Dans le cadre des relations constantes que la Cour de justice de l'Union européenne entretient avec les plus hautes juridictions des États membres, une délégation de la Cour effectuera, du mercredi 9 avril au vendredi 11 avril 2014, une visite officielle à la Cour constitutionnelle de la République de Pologne, sur son invitation.

La délégation sera composée de M. V. Skouris, Président de la Cour de justice, M. K. Lenaerts, Vice-président, MM. A. Tizzano, M. Ilešič, L. Bay Larsen, M. Safjan, J. L. Da Cruz Vilaça, Présidents de chambre, M^{me} J. Kokott, Avocat général, MM. G. Arestis et A. Arabadjiev, Juges, M^{me} C. Toader, Juge et M. M. Szpunar, Avocat général.

À l'occasion de cette visite, la délégation sera reçue par S.E. M. B. Komorowski, Président de la République de Pologne et assistera à l'Assemblée générale annuelle des juges de la Cour constitutionnelle.

Le jeudi 10 avril, la délégation tiendra trois sessions de travail avec les juges de la Cour constitutionnelle, de la Cour Suprême et de la Cour Administrative Suprême, portant, pour la première, sur les sanctions administratives et sanctions pénales dans la jurisprudence de la Cour de justice de l'UE et celle de la Cour constitutionnelle, pour la seconde, sur l'application de la Charte des droits fondamentaux dans les États membres de l'UE et, pour la troisième, sur le dialogue entre les juges nationaux et la Cour de justice.

Document non officiel à l'usage des médias, qui n'engage pas la Cour de justice.

Contact presse: Gilles Despeux ☎ (+352) 4303 3205